ecolo - LASNE

Site web: www.lasne.ecolo.be

Tél/Fax: 02/633 26 60

Bulletin n° 23 - Mai 2007

Editorial

Projet de

Résolution Communale de Stratégie pour le Climat

Lors du conseil communal du 19 mars 2007, nous avons présenté le projet d'une Résolution Communale de Stratégie pour le Climat que nous avons motivée pour les raisons suivantes :

- Le réchauffement climatique est un sujet de préoccupation prioritaire des citoyens.
- Le 20/2/2007, l'UE s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% d'ici 2020 par rapport à 1990.
- ◆ Signataire du protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à réduire de 7,5% les émissions de gaz à effet de serre pour 2012 par rapport aux émissions de 1990; malheureusement, ces 10 dernières années, notre pays n'a pas suffisamment progressé et a tout juste stabilisé ses émissions au taux de 1990.
- En Brabant Wallon, la consommation énergétique est amplifiée par la dispersion de l'habitat, les activités économiques, la circulation automobile sans cesse croissante. Nous estimons que les Communes disposent de leviers d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : elles peuvent réaliser des gains d'efficience sur leurs propres consommations, aider les habitants à faire de même, réguler l'habitat et la mobilité de façon à diminuer les émissions, et enfin devenir ellesmêmes productrices d'énergie. De plus, la maîtrise de l'énergie permet des économies substantielles

en évitant les augmentations des coûts des combustibles et de l'électricité. Cela vaut autant pour la Commune que pour chaque citoyen. La Commune a également un rôle didactique important en termes "d'exemple de bonnes pratiques". Le projet de résolution comporte 10 articles qui ont trait à :

- la réduction de 20% pour 2012 par rapport à 1990 de sa consommation d'énergie liée au chauffage et à l'électricité des immeubles appartenant à la commune.
- le parc immobilier communal
- le parc automobile communal
- les clauses urbanistiques
- le soutien aux ménages
- l'électricité verte
- la production d'énergie propre
- l'économie locale durable
- la mobilité durable
- la participation de la population Ce projet est soutenu également par les autres partis de la minorité. Le Conseil a décidé de réactiver la Commission Communale sur l'Environnement et l'Énergie qui a reçu comme mission d'examiner et de proposer un texte commun applicable à la Commune de Lasne et à tous les Lasnois.

Signalons déjà que le Conseil Communal du 30/4 a décidé d'alimenter ses bâtiments en électricité verte dans le cadre des achats groupés Sedifin.

Un bon début à poursuivre...

Michel Kaye

P.S. Le texte complet de cette résolution est disponible sur notre site : http://www.lasne.ecolo.be/ (Conseil communal du 19 mars 2007), ou nous pouvons vous l'envoyer sur simple demande.



Nos pelouses traditionnelles sont des habitats artificiels peu accueillants pour la faune. Pourquoi ne pas tenter l'expérience de laisser pousser certaines parcelles et de découvrir les fleurs qui s'y développeront spontanément. Ces fleurs attireront par leur forme, leur parfum, leur nectar et leurs couleurs, de nombreux insectes butineurs qui attireront à leurs tours les oiseaux qui s'en nourrissent. Pour assurer une grande diversité végétale, ces prairies seront fauchées et ramassées une à 2 fois par an. Il ne faudra surtout pas épandre de l'engrais car les meilleurs résultats sont obtenus sur des sols pauvres. Il est certain qu'un gazon demande plus d'entretien.

Si le terrain est nu au départ, vous pouvez également semer des graines de fleurs sauvages, disponibles dans le commerce, bien adaptées à la nature du sol et à son exposition. Les entreprises et pépinières écologiques pourront vous donner de bons conseils.

Vous sèmerez à la volée sur un sol nu et bien émietté en n'oubliant pas de ratisser. C'est finalement le même principe que pour un gazon.

Les zones de prairies ont fortement régressé ces dernières années et l'enrichissement des sols dû à l'agriculture intensive en est la cause principale. Il y a un demi-siècle les pâturages extensifs maintenaient ces zones de prairies. Le fauchage tardif des bords de route permet déjà aux coquelicots, marguerites, bleuets, millepertuis, mauves, etc., de revenir dans nos campagnes, mais pourquoi ne pas les voir réapparaître un jour chez vous...?

Lionel Dellis

Sauver la Planète, c'est choisir un monde juste pour tous ses habitants présents et à venir.



Voter ECOLO c'est

- Mobiliser autour d'une Union nationale pour le Climat en vue de lutter efficacement contre les dérèglements climatiques
- → Préserver les ressources et le patrimoine naturels et la qualité de l'air
- + Mobiliser 4 milliards afin de rendre les logements énergétiquement plus efficaces et ainsi diminuer les factures des ménages
- + Investir dans l'augmentation de l'offre et le confort des transports en commun
- + Rendre les choix écologiques moins chers
- + Doper la création d'emplois durables et promouvoir le développement d'activités nouvelles dans les secteurs verts, l'économie sociale et le non-marchand
- + Augmenter les allocations sociales, en commençant par les plus basses, en particulier les allocations familiales et les pensions
- + Soutenir les personnes et les familles en cas d'accidents de la vie
- + Investir dans l'école, la culture et la recherche
- + Favoriser le dialogue entre générations et entre cultures
- + Limiter les cumuls, défendre la transparence en politique et systématiser l'évaluation des institutions publiques

L'écologie concerne tout le monde, ceux qui ont déjà les moyens d'investir ou de changer de mode de vie, mais aussi et surtout les plus fragiles et les plus pauvres qui sont toujours parmi les premières victimes (catastrophes environnementales, malbouffe, chômage, maladies, logements insalubres et mal isolés, mobilité, etc.).

Voter ECOLO c'est accroître la qualité de vie ici et maintenant, ailleurs et demain.

La Belgique a
besoin des Verts!
ECOLO veut mettre
ses convictions, son
expertise et sa volonté
de faire de la politique
autrement au service
de toutes et tous.



L'équipe pour porter le projet ECOLO à la Chambre

LES CANDIDATES ET CANDIDATS EFFECTIFS



1 Thérèse SNOY
Conseillère communale à Brainel'Alleud. Licenciée en Sociologie et en
Environnement. Ancienne secrétaire
générale d'Inter Environnement Wallonie
et du Réseau Eco-consommation
therese.snoy@skynet.be - www.tsnoy.be



2 Thierry MEUNIER

Echevin à Ittre

Conseiller politique
thierry.meunier@brabantwallon.be



3 Sabine TOUSSAINT

Conseillère communale à Wavre

Assistante sociale

sabinerenee@hotmail.com



4 Olivier LAMBERT

Conseiller communal à Jodoigne
Licencié en Sciences du travail,
directeur administratif d'un centre
de formation en langues
lambero@gmail.com



5 Jean-Luc ROLAND
Bourgmestre d'OttigniesLouvain-la-Neuve
Licencié en Physique et Philosophie
rolandjl@olln.be

LES CANDIDATES ET CANDIDATS SUPPLÉANTS



1 Bruno PONCHAU
Ottignies - Louvain-la-Neuve
Conseiller provincial
Directeur d'un établissement
d'enseignement secondaire
bponchau@gmail.com



2 Marie-Bruno ZWEERTS
Conseillère communale à Nivelles
Institutrice et licenciée en
Politique économique et sociale
marie-bruno.zweerts@ecolo.be



3 Julien GASIAUX
Conseiller communal à Orp-Jauche
Professeur d'éducation physique
jugasiaux@yahoo.fr



4 Lise JAMAR

Conseillère communale à Waterloo
Licenciée en Travail social
Thérapeute familiale dans un
centre de santé mentale
lisejamar@scarlet.be



5 Louis WYCKMANS Grez-Doiceau Fonctionnaire retraité louis.wyckmans@swing.be



6 Hélène RYCKMANS
Conseillère communale à Chastre
Chargée de formation et de
consultance dans une ONG de
développement féministe
ryckmans@psp.ucl.ac.be

Des candidat-e-s pour porter le projet ECOLO au Sénat



Isabelle DURANT

1ère candidate effective

Schaerbeek



Sylvie SAROLEA
9° candidate effective
Nivelles
Avocate, présidente de l'association
pour le droit des étrangers
Chargée de cours à l'UCL



www.ecolo.be

José DARAS 2° candidat effectif *Liège*



Gilbert DEMEZ
7° candidat suppléant
Wavre
Avocat spécialisé en droit social
Professeur à l'UCL

Maintenant!

ECOLO

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

Pour un Parc à conteneurs à Lasne

La décision de ne pas implanter un parc à conteneurs (PAC) à la carrière Fierlant ne met pas fin au projet d'en ériger un à Lasne: une commission spéciale, ouverte à la minorité, sera chargée d'étudier "l'opportunité d'une consultation populaire sur l'implantation d'un PAC dans la commune". Nous sommes convaincus de l'utilité d'un tel parc dans la commune, et voici pourquoi.

Il faut savoir tout d'abord que toute une série de déchets sont actuellement interdits dans le sac des "déchets ménagers" enlevés hebdomadairement. C'est notamment le cas des résidus et emballages de peintures et de produits chimiques, des huiles et graisses alimentaires, des piles et batteries, des équipements électriques et électroniques, des déchets verts et de constructions, des papiers/cartons et du verre. Pour tous ces déchets, il y a lieu de les déposer dans un PAC d'où ils seront acheminés vers des installations de recyclage ou de valorisation. Mais revenons sur la définition d'un PAC: c'est un endroit clos, surveillé durant ses heures d'ouverture, où chacun peut entreposer ses déchets, préalablement triés suivant les catégories suivantes: textiles et vêtements - déchets spéciaux (matières toxiques, inflamma-

bles, corrosives) - piles - huiles et graisses alimentaires - huiles de moteurs métaux - déchets d'équipement électriques et électroniques (vous payez une cotisation à RECUPEL lors de l'achat) - inertes (déchets de construction) encombrants - déchets verts - bois, carton, papier - verre - PMC.

Grâce au tri, nous pouvons diminuer le volume de nos poubelles et réintroduire dans le circuit économique les matières recyclables. Nous enrayons ainsi le processus de gaspillage des matières premières⁽¹⁾

Notons encore que le dépôt gratuit des encombrants permet d'économiser le prix de la vignette de collecte à domicile et que dans une commune comme Lasne la possibilité d'entreposer des déchets verts est bien utile. Les conditions d'implantation et d'exploitation d'un PAC sont très rigoureuses⁽²⁾, comme l'attestent notamment les points suivants:

- * Le PAC est organisé de manière à permettre un contrôle efficace de tous les arrivages et déversements.
- * Une réserve de produits absorbants est constamment disponible dans le local des déchets spéciaux afin de pouvoir remédier immédiatement à tout épanchement accidentel de déchets liquides.

bles, corrosives) - piles - huiles et graisses alimentaires - huiles de moteurs métaux - déchets d'équipement électritrielles dans les eaux souterraines est interdit.

> En ce qui concerne Lasne, pourquoi faut-il y implanter un PAC ? La carte des implantations des PACs de l'IBW montre clairement qu'il y a une rupture de distribution de ces parcs pour la zone de Lasne. La conséquence en est que les Lasnois doivent se déplacer davantage que les habitants des autres communes du Brabant Wallon pour y accéder. Vu l'augmentation des prix des carburants, ces trajets plus longs - et donc plus polluants coûteront de plus en plus cher. En résumé, un PAC à Lasne apportera aux Lasnois des facilités de tri à proximité et contribuera à répartir plus équitablement ces lieux d'implantation au Brabant wallon. Une visite à d'autres PACs de la région permettrait de s'en convaincre et nous suggérons que le service environnement de la commune l'organise.

Daniel Dekkers

(1) Renseignements complémentaires dans le *Guide pratique du tri des déchets dans les parcs à conteneurs* de l'IBW (disponible au service d'environnement de la commune) (2) Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux parcs à conteneurs pour déchets ménagers (M.B.13.10.2003)

Changement du Secrétariat de la Locale Ecolo

Après avoir assuré le secrétariat de la Locale Ecolo de Lasne pendant 7 ans, Daniel Dekkers (à g.) a tenu à passer la main.

Lors de l'assemblée

générale tenue le 20 mars 2007, les membres de la Locale ont lancé un vibrant "Merci!" à Daniel, pour son dévouement infatigable durant toutes ces années, et c'est Lionel Dellis (à d.), 28 ans, qui a été choisi pour le remplacer. Lionel est diplômé de Gembloux en techniques et gestion horticoles et travaille actuellement en tant que jardinier. Dès son plus jeune âge, il s'est passionné pour la nature et l'environnement, et est maintenant très motivé à s'investir pour porter plus loin la cause de l'écologie à Lasne. Lionel sera assisté d'une équipe élargie qui sera présentée dans notre prochain bulletin. On lui souhaite d'ores et déjà plein succès!...

Le sentier 71 à Bas Ransbeck: suite et fin ??? ...

En réponse à l'appel paru dans notre bulletin précédent, nous avons reçu de nombreux témoignages de familles ayant connu et parcouru cette partie du sentier à pied, à cheval ou à vélo entre les années 1954 et 1984. *Grand merci*. Ces témoignages venaient heureusement à l'encontre des tentatives de suppression de ce passage engagées par

les riverains de ce sentier.

Nous apprenons avec plaisir que ceux-ci ont entamé des travaux de réhabilitation du sentier.

Le problème est-il donc résolu?

Pas tout à fait: certains aménagements doivent encore être corrigés pour permettre à

gés pour permettre à nouveau le passage des usagers en toute sécurité.

Dernières nouvelles des « Paniers Bio ».

Suite à l'article paru dans notre bulletin précédent, nous avons eu beaucoup de demandes de renseignements et de nouvelles affiliations. Arrivés à plus de 50 paniers par semaine, nous avons scindé le groupe en 2 : un à Lasne centre (+/- 30 personnes) et un à Ohain (chemin de Chaubrire, +/- 20 personnes – Rens. : Florence de WILDE – florence.de.wilde@skynet.be). Plus d'informations sur notre site www.lasne.ecolo.be

Éd. responsable : Lionel Dellis, 25 rue de Colinet 1380 Lasne 02/ 633 26 60 - liodel@skynet.be